

LES HÔTELS BAVEREZ



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
HOTEL-SPA
PARIS



Rapport semestriel
30 juin 2022

www.leshotelsbaverez-sa.com

LES HOTELS BAVEREZ

Société Anonyme au Capital de € 10 127 050

Siège social : 2, Place des Pyramides 75001 PARIS

RCS PARIS 572 158 558

RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2022

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

ACTIVITE ET RESULTAT

Variation du Chiffre d'affaires au 30 juin 2022 : +5,04% vs 2019 et +1044,20% vs 2021

En K€	1er Trimestre	2ème Trimestre	Cumul du 1/01 au 30/06
<u>2022</u>			
Hôtel Regina Paris	1 991	4 779	6 770
Hôtel Majestic-Spa Paris	846	2 072	2 918
Hôtel Raphael Paris	1 778	4 324	6 102
TOTAL 2022	4 615	11 175	15 790
<u>2021</u>			
Hôtel Regina Paris	22	2	24
Hôtel Majestic-Spa Paris	308	500	808
Hôtel Raphael Paris	1	547	548
TOTAL 2021	331	1 049	1 380
Variation en % 2022 vs 2021	1294,26%	965,30%	1044,20%
<u>2019</u>			
Hôtel Regina Paris	2 647	4 116	6 763
Hôtel Majestic-Spa Paris	1 042	1 576	2 618
Hôtel Raphael Paris	2 001	3 650	5 651
TOTAL 2019	5 690	9 342	15 032
Variation en % 2022 vs 2019	-18,89%	19,62%	5,04%

L'hôtel Regina totalement fermé le 17 mars 2020 n'a réouvert que le 25 août 2021, il était donc fermé au 1^{er} semestre 2021. Le premier trimestre 2022 est affecté par la guerre en Ukraine et les restrictions sanitaires encore applicables. Dès la levée des restrictions sanitaires et notamment pour les voyageurs étrangers et américains, le taux d'occupation et le prix moyen de cet établissement ont fait un bond pour atteindre 501,97 € de prix moyen et 91,30% de taux d'occupation au 2^e trimestre 2022. Au cumul à fin juin 2022, le prix moyen est de 473,95 € avec un TO de 68,04%, soit un RevPar de 322,48 €. Au 30 juin 2019, le prix moyen était de 398,90 € avec un TO de 78,54% soit un RevPar de 313,31 €.

L'hôtel Majestic-Spa, fermé le 17 mars 2020 avait réouvert en septembre 2020, mais son activité sur le 1^e semestre 2021 était très faible. Il subit les mêmes variations que l'hôtel Regina sur les 1^e et 2^e trimestres de l'année 2022. Le taux d'occupation cumulé au 30 juin 2022 est de 61,76% pour 24,90% au 30 juin 2021. Il était de 68,24% au 30 juin 2019. Le prix moyen s'élève à 423,65 € pour 304,32 € au 30 juin 2021, soit un RevPar de 261,65 € pour 75,78 € l'année dernière à la même date.

L'hôtel Raphael réouvert le 1^{er} juin 2021 avec une terrasse embellie, n'avait toutefois pas repris à plein régime, les touristes et la météo n'ayant pas été au rendez-vous. Après un début d'année à l'identique des deux autres établissements, il réalise sur le 1^{er} semestre un taux d'occupation de 62,81% au 30 juin 2022 pour 4,11% sur 2021. Le prix moyen s'élève à 464,71€ pour 385,24 € au 30 juin 2021. Le RevPar est de 291,88 € pour 15,82 € au 30 juin 2021.

Le chiffre d'affaires des trois établissements de la société s'élève à 15,8 M€ pour 1,4 millions d'euro au 30 juin 2021. On peut noter qu'il dépasse le chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2019 de 0,8 M€, soit une progression de 5.04 % par rapport à l'année 2019 pré-Covid.

Le Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 64,71% pour 7,4% au 30 juin 2021 et 71,69% au 30 juin 2019. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 459,32 € pour 383,44 € en 2019. Le RevPar (Revenu par chambre) s'établit à 297,24 € hors taxes. Il était de 274,87 € au 30 juin 2019.

LES INDICATEURS DETAILLES PAR HOTEL SE PRESENTENT COMME SUIV :

	REGINA				RAPHAEL				MAJESTIC			
	30/06/2022	30/06/2021	Var.	30/06/2019	30/06/2022	30/06/2021	Var.	30/06/2019	30/06/2022	30/06/2021	Var.	30/06/2019
TO	68,04	0,00%	6804,00	78,54%	62,81%	4,11%	58,70	65,75%	61,76%	24,90%	36,86	68,24%
PM	473,95 €	- €	-	398,90 €	464,71 €	385,24 €	20,63%	386,06 €	423,65 €	304,32 €	39,21%	347,64 €
RevPar	322,48 €	- €	-	313,31 €	291,88 €	15,82 €	1745,01%	253,82 €	261,65 €	75,78 €	245,28%	237,24 €
Chiffres d'aff. total - K€	6 767	24	27964,94%	6 763	6 284	549	1044,54%	5 651	2 738	807	239,34%	2 618

Hôtel non ouvert sur le 1^{er} sem 2021

Hôtel ouvert le 1^{er} juin 2021

Hôtel réouvert depuis septembre 2020

Soit un total au niveau de la société :

LES HOTELS BAVEREZ					
	30/06/2022	30/06/2021	Var.	30/06/2019	Var S 21/S 19
TO	64,71%	7,40%	57,31	71,69%	-6,98
PM	459,32 €	321,64 €	42,81%	383,44 €	19,79%
RevPar	297,24 €	23,67 €	1155,77%	274,87 €	8,14%
Chiffres d'aff. total - K€	15 789	1 380	1044,21%	15 032	5,04%

Au 30 juin 2022, le total des produits d'exploitation s'élève à 15 999 K€, il était de 3 223 K€ au 30 juin 2021 incluant 1 480 K€ de subventions d'exploitations constituées de 800 K€ de Fonds de solidarité et de 680 K€ d'Aides « Coûts fixes », soit une augmentation de 396,45%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 14 334 K€ pour 5 987 K€ 30 juin 2021, soit une augmentation de 139,42 %.

Le résultat d'exploitation en conséquence est un profit de 1 665 K€ pour une perte de 2 764 K€ au 30 juin 2021.

Le résultat financier est une perte de 171 K€, la perte était de 143 K€ au 30 juin 2021.

Le résultat exceptionnel est une perte de 4,6 K€. Au 30 juin 2021 le résultat exceptionnel était un profit de 3 180 K€ correspondant à la vente des appartements du 15 Avenue Kléber Paris 16^e, que la société détenait et qui avait été réalisée le 30 juin 2021.

Le résultat net est un profit de 1 435 K€ à mi année 2022. Au 30 juin 2021 le résultat net était un profit de 273 K€ réalisé grâce à la vente des appartements.

Au niveau du bilan actif, les investissements en cours représentent 245 K€. Au 30 juin 2021 ils correspondaient principalement aux travaux engagés pour l'ascenseur historique dont l'autorisation de mise en service n'avait pas été reçue au terme du semestre, et aux études et travaux d'architectes pour la préparation de la rénovation de l'hôtel Raphael. Après réception de l'autorisation des services compétents, la mise en service de l'ascenseur historique avait pu être réalisée le 30 août 2021 et le permis de construire obtenu également sur le second semestre 2021.

La trésorerie s'élève à 23,1 M€ comparée à 19,9 M€ au 31 décembre 2021. La société est en situation d'excédent net ou de trésorerie positive de 1,8 M€ au 30 juin 2022 pour un endettement net de 2,0 M€ au 31 décembre 2021.

Le total du bilan est de 58,7 M€.

Au passif les provisions pour risques et charges ont augmenté de 30 K€ comparées au 31 décembre 2021, résultant de la dotation de la provision pour ravalement de 31 K€, d'une dotation complémentaire de provision de 30 K€ pour les litiges prud'homaux et de la reprise de deux provisions pour des litiges prud'homaux clos sur le semestre. (cf Litiges en cours et provisions ci-dessous).

Le total des dettes, y compris d'exploitation, est de 27,7 M€ au 30 juin 2022 et comprend les emprunts classique, PGE et BPI notamment pour un montant de 21,4 M€. Le montant des dettes était de 26,4 M€ au 31 décembre 2021.

Rappelons que les comptes semestriels au 30 juin 2022 n'ont pas fait l'objet de travaux de la part du commissaire aux comptes, la société n'ayant pas l'obligation de faire revoir ses comptes semestriels.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les événements de l'Est de l'Europe n'affectent pas de manière significative la reprise d'activité après deux ans de pandémie. Nous restons cependant vigilants concernant l'impact sur les ressortissants des différents états qui composent notre clientèle, et qui les rendraient plus frileux à voyager.

Nous connaissons déjà des augmentations de coûts sur les matières premières nécessaires à notre activité qui nous ont amené à faire quelques ajustements tarifaires mais qui risquent néanmoins d'affecter nos ratios ou nos dépenses d'exploitation.

Comme l'ensemble des établissements de son secteur d'activité, Les Hôtels Baverez rencontrent des difficultés de recrutement. Cela complique l'activité et a un impact sur les coûts puisqu'il nous faut palier par de l'intérim et des extras.

Les trois établissements de la société ont procédé au renouvellement de leur classement en hôtels 5 étoiles avec succès sur ce début d'année 2022. L'obtention de ces classements 5 étoiles renouvelés démontre de nouveau la qualité des établissements et l'engagement de la direction pour un accueil et un service de luxe appréciés de la clientèle.

Covid 19

La crise de la Covid 19 a continué d'impacter l'activité touristique et des hôtels dans la capitale sur le premier trimestre 2022. Le passe vaccinal a été suspendu le 14 mars 2022 en France. Depuis le 12 juin 2022, il n'est plus demandé aux voyageurs de faire des tests Covid pour les retours vers les Etats-Unis. La clientèle étrangère et notamment américaine est de retour en grand nombre dans nos établissements et surtout sur le 2^e trimestre 2022.

La trésorerie de la société lui permettra de faire face à ses engagements pour l'année à venir.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal initié fin octobre 2021 portant sur les exercices 2018 à 2020 et jusqu'au 31 août 2021 au regard de la TVA s'est soldé courant juin 2022 par un redressement concernant les provisions pour ravalement constituées depuis 2015 par la société pour faire face à ces gros travaux d'entretien des immeubles.

Le montant de l'impôt correspondant s'élève à 20 532 euros qui ont été provisionnés dans les comptes au 30 juin 2022.

Assemblée Générale du 14 juin 2022

L'Assemblée générale du 14 juin 2022 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élevant à 606 K€ en Autres réserves ainsi que l'ensemble des autres résolutions.

Travaux

Des dépenses d'investissements et de travaux de réparation ou de mises aux normes, ont été réalisées pour la réouverture des hôtels Raphael et Regina en 2021 et début 2022 dans le cadre du maintien des équipements et des chambres en parfait état et notamment pour le passage des différents audits de classification ou d'affiliation des hôtels. La société reprend ses programmes de travaux, stoppés pendant 2 ans suite à la pandémie de Covid 19.

LES LITIGES EN COURS ET PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Provision pour Litiges

La provision pour prud'hommes s'élève à 157 100 € au 30 juin 2022. Elle s'élevait à 158 100 € au 31 décembre 2021.

Une nouvelle provision a été constituée sur l'exercice 2022 pour 30 000 € concernant un nouveau dossier. Une reprise de provision de 31 000 € a été effectuée concernant deux affaires qui se sont terminées sur le 1^{er} semestre 2022.

La société provisionne ces litiges après avis pris auprès de ses avocats, certaines demandes étant infondées.

Provision pour Grosses Réparations : Ravalement

L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement immédiat de chacun des établissements. En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-

07, la société constitue une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux.

La société a décidé lors de son conseil d'administration de septembre 2015 de reconstituer une provision pour ravalement pour l'hôtel Regina à compter du 1^{er} juillet 2015 afin de lui permettre de faire face à cette obligation - article L 132-1 du Code de la construction. La provision sera complètement dotée au 31 décembre 2035.

L'hôtel Raphael a effectué des travaux de ravalement d'octobre 2017 à mai 2018. Le Conseil d'administration du 6 septembre 2018 a décidé de reconstituer une provision comme suit :

- De doter une provision pour ravalement pour l'hôtel Raphael à compter du 1^{er} juin 2018 afin de permettre à la société de faire face à son obligation, de calculer cette provision sur la base du coût du dernier ravalement qui vient de s'achever soit pour une somme globale de 600.000€
- De doter cette provision sur 20 ans, soit 30.000 euros par an, en respectant donc le délai qui s'est écoulé entre les deux ravalements de cet établissement,

Concernant l'hôtel Majestic-Spa, la provision pour ravalement est dotée intégralement depuis l'exercice clos le 31 décembre 2008.

A noter que suite au contrôle fiscal qui s'est terminé en juin 2022, les dotations aux provisions pour ravalement font et feront l'objet de réintégrations fiscales et lors des travaux de ravalement, la reprise de provision pourra être déduite du résultat fiscal.

Le total des provisions pour ravalement s'élève à 658 K€ au 30 juin 2022. Au 31 décembre 2021 il s'élevait à 627 K€. La dotation sur le semestre s'élève à 31 K€.

Autres litiges

La société a fait appel dans le litige qui l'oppose à un prestataire intervenant sur les travaux de rénovation de l'hôtel Regina, et pour lequel elle avait été condamnée au versement d'une provision de 220 000 € hors taxes par Ordonnance en référé du 13 janvier 2014.

La Cour d'appel dans son arrêt du 20 janvier 2015 confirmait la désignation d'un expert et la provision prononcée en référé. En revanche, elle faisait droit à la demande subsidiaire de notre société visant à ce que cette provision se voit ramenée à 191.436 € HT, soit une différence de 28.564 € HT avec la somme payée. Il convient de préciser que cette somme a été mise à la charge du Maître d'œuvre conformément à son contrat. Il en sera de même pour toute somme complémentaire que la société serait amenée à déboursier pour ce litige.

Le Maître d'œuvre avait intenté une action contre la société sur des sommes impayées. Au 31 décembre 2020 nous n'avions pas constitué de provision dans les comptes de la société, les demandes initiales pour un montant de 806 559 € étant infondées et l'expertise étant toujours en cours afin de déterminer les sommes dues.

Par un jugement en date 14 janvier 2022, le Tribunal Judiciaire de Paris a condamné la société à payer la somme de 71 669,47 euros TTC ainsi que les intérêts de retard sur ce montant.

Les éléments retenus par le Tribunal Judiciaire ont été comptabilisés dans les comptes de la société au 31 décembre 2021 pour :

- 59 724,56 € HT soit 71 669,47 € TTC en provision pour complément de travaux immobilisés,
- 52 916,00 € en provision pour intérêts de retard à payer en charges exceptionnelles.

Ces sommes ont été payées le 28 février 2022, de sorte que ce second litige est clos.

Contrôle Fiscal

L'Administration a initié fin octobre 2021 un examen de comptabilité portant sur les exercices 2018 à 2020 et jusqu'au 31 août 2021 au regard de la TVA.

La société a fait l'objet d'un redressement courant juin 2022.

Le redressement porte uniquement sur les provisions pour ravalements constituées depuis 2015 pour l'hôtel Regina et depuis 2018 pour l'hôtel Raphael. L'impôt correspondant de 20 532 euros a été provisionné dans les comptes au 30 juin 2022 ainsi que les 944 euros d'intérêt de retard.

Il a été décidé de ne pas contester ce redressement, les sommes provisionnées au titre des ravalements, réintégrées fiscalement, pourront être déduites lors des travaux de ravalement à la reprise des provisions.

REPARTITION DU CAPITAL

Les informations publiées dans le rapport annuel 2021 de la société, sont présentées ci-dessous pour mémoire.

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2021, plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

	% du capital	% des droits de vote
Famille BAVEREZ :	58.53 %	71.86 %
Quilvest et Associés Gestion d'Actifs :	5.81 % ⁽¹⁾	3.57 %
Franklin Finance	17.07 % ⁽²⁾	10.48 %

⁽¹⁾ Déclaration du 1^{er} décembre 2006 - Franchissement de seuil le 24 novembre 2006 (avis AMF n°206C2182)

⁽²⁾ La société Franklin Finance a déclaré au 18 novembre 2016 un franchissement de seuil de 15% et détenir 17,07 % du capital et 10,60 % des droits de vote.

A la connaissance de la société aucune autre personne physique ou morale ne possède plus de 5 % des actions du capital ou des droits de vote.

Rappelons que l'article 13 des statuts de la société prévoit un droit de vote double : disposeront de deux voix par action lors des Assemblées générales, sans limitation, les propriétaires d'actions nominatives entièrement libérées, qui auront été inscrites à leur nom pendant quatre ans au moins.

La société ne détient pas ses propres actions.

STOCKS OPTIONS & ACTIONS GRATUITES

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions, ni attribué aucune action gratuite dans les conditions prévues par l'article L.225-197-1 du Code de commerce.

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Il n'y a pas eu d'opération réalisée par les dirigeants sur les titres de la société au cours du premier semestre 2022.

GESTION DES RISQUES

L'identification des principaux risques et leur gestion est présentée dans le rapport annuel 2021.

Rappelons que les principaux facteurs de risques identifiés par la société sont les risques liés :

- aux menaces terroristes et à l'état d'urgence,
- aux fléaux sanitaires ou pandémiques, et écologiques mondiaux, qui peuvent totalement stopper l'activité de la société comme nous l'avons vu pour la Covid 19, nos établissements recevant du public et étant tributaires des ouvertures des frontières pour une activité touristique internationale.
- au contexte politique et géopolitique mondial,
- au risque de liquidité,
- au contexte économique avec notamment la parité des monnaies, et donc la possibilité pour les touristes étrangers de voyager en Europe,
- à la concurrence et notamment les risques rencontrés avec les agences en ligne et les nouveaux concurrents ayant développé de nouveaux business modèles comme les locations d'appartement meublés.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, grâce aux mesures de soutien de l'Etat telles que les prêts garantis par l'état obtenus en 2020 ou début 2021.

Au regard de la guerre en Ukraine, le risque de baisse de la fréquentation touristique est difficilement mesurable. Le chiffre d'affaires générés par la clientèle Russe et Ukrainienne en 2021 représentait 157 K€ soit environ 1,0 % du chiffre d'affaires du semestre écoulé.

A ce jour, les événements de l'Est de l'Europe n'affectent pas de manière significative la reprise d'activité après deux ans de pandémie. Nous restons cependant vigilants concernant l'impact sur les ressortissants des différents états qui composent notre clientèle, et qui les rendraient plus frileux à voyager.

Nous connaissons déjà des augmentations de coûts sur les matières premières nécessaires à notre activité qui nous ont amené à faire quelques ajustements tarifaires mais qui risquent néanmoins d'affecter nos ratios ou nos dépenses d'exploitation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DU 30 JUIN 2022

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis l'arrêt des comptes semestriels au 30 juin 2022.

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2021

(Comptes non audités)

I. — Bilan

	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
Actif	Brut	Amortissement provision	Net	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles :					
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et val. similaires	307 888	223 205	84 683	109 326	98 465
Autres immobilisations incorporelles	1 065 991	389 570	676 422	1 902	852 818
Immobilisations corporelles :					
Terrains	263 582		263 582	263 582	263 582
Constructions	58 762 920	31 724 406	27 038 514	28 178 696	27 677 911
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 639 671	8 523 054	4 116 617	4 482 752	4 232 301
Autres immobilisations corporelles	2 474 719	1 651 243	823 476	832 245	825 586
Immobilisations corporelles en cours	245 367		245 367	1 561 353	228 391
Avances et acomptes	38 872		38 872	11 653	83 068
Immobilisations financières (2) :					
Prêts	16 109		16 109	16 109	16 109
Autres immobilisations financières	51 923		51 923	51 923	51 923
	75 867 042	42 511 477	33 355 565	35 509 541	34 330 154
Actif circulant :					
Stocks et en-cours :					
Matières premières et autres approvisionnements	276 700		276 700	204 615	206 076
Marchandises	155 868	0	155 868	158 607	134 235
Avances et acomptes versés sur commandes	26 025		26 025	13 575	35 175
Créances :					
Clients et comptes rattachés	966 995	20 188	946 807	156 671	268 357
Autres créances	288 019		288 019	6 653 348	743 406
Valeurs mobilières de placement :					
Autres titres	0		0	0	
Disponibilités	23 106 693		23 106 693	11 757 934	19 856 545
Charges constatées d'avance	497 417		497 417	416 379	301 416
	25 317 717	20 188	25 297 529	19 361 128	21 545 210
Total général	101 184 758	42 531 665	58 653 094	54 870 669	55 875 364

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Passif	Net	Net	Net
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 10 127 050,00)	10 127 050	10 127 050	10 127 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 370 980	1 370 980	1 370 980
Réserve légale	1 101 919	1 101 919	1 101 919
Autres réserves	16 098 319	15 492 561	15 492 561
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 435 464	273 276	605 758
	30 133 732	28 365 787	28 698 268
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques	157 100	251 100	158 100
Provisions pour charges	657 959	596 459	627 209
	815 059	847 559	785 309
Dettes (1) :			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	21 370 797	21 905 807	21 917 081
Emprunts et dettes financières			0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 021 286	1 067 917	637 216
Fournisseurs et comptes rattachés	1 545 395	738 619	1 349 605
Dettes fiscales et sociales	3 382 212	1 518 064	1 956 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	343 671	397 060	446 185
Autres dettes	38 442	5 612	81 055
Produits constatés d'avance	2 500	24 244	4 167
	27 704 303	25 657 323	26 391 787
Total général	58 653 094	54 870 669	55 875 364
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 975 969	21 025 780	19 875 008
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 707 048	3 563 626	5 879 564
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

II. — Compte de résultat

	30/06/2022		30/06/2021
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation :			
Ventes de marchandises	2 395 315		2 395 315
Production vendue (services)	13 393 469		13 393 469
Chiffre d'affaires net	15 788 784		15 788 784
Subventions d'exploitation			0
Reprises sur provisions et transfert de charges			204 803
Autres produits			5 027
			15 998 614
Charges d'exploitation :			
Achats de marchandises			707 457
Variation de stocks			-88 341
Autres achats et charges externes			4 356 855
Impôts, taxes et versements assimilés			604 854
Salaires et traitements			5 237 381
Charges sociales			1 705 813
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 683 560
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 189
Pour risques et charges : dotations aux provisions			60 750
Autres charges			45 466
			14 333 985
Résultat d'exploitation			1 664 630
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			5 378
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Différences positives de change			4 651
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
			10 029
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			179 476
Différences négatives de change			1 517
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
			180 993
Résultat financier			-170 964
Résultat courant avant impôts			1 493 666

Compte de résultat (suite) :

	30/06/2022	30/06/2021
	Total	Total
Produits exceptionnels :		
Sur opérations en capital		6 000 000
Reprise sur dépréciations, provisions		
	0	6 000 000
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	944	240 000
Sur opérations en capital	3 658	2 579 742
Dotation exceptionnelle aux amortissements et provision	0	0
	4 602	2 819 742
Résultat exceptionnel	-4 602	3 180 258
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	53 600	0
Total des produits	16 008 643	9 225 616
Total des charges	14 573 180	8 952 340
Bénéfice ou perte	1 435 464	273 276

III. — Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	1er Semestre 2022 En K€	1er Semestre 2021 En K€
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	1 435,5	273,3
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 702,2	1 419,5
Plus et moins value de cession	3,7	-3 420,3
Autres charges et produits calculés	0,0	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	-88,3	-23,7
Variation des créances d'exploitation	-409,9	679,2
Variation des dettes d'exploitation	1 968,3	-464,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 470,0	191,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 611,4	-1 536,5
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-756,6	-409,6
Cessions ou réductions d'immobilisations (1)	0,0	6 000,0
Variation des créances sur immobilisations (1)	0,0	-5 764,6
Variation des dettes sur immobilisations	-58,3	158,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-814,9	-15,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	0,0	0,0
Augmentation de capital en numéraire	0,0	0,0
Emprunt	0,0	2 800,0
Remboursement d'emprunt	-551,5	0,0
Autres flux liés aux opérations de financement	5,3	3,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-546,3	2 803,4
Variation de trésorerie	3 250,1	1 251,3
Trésorerie d'ouverture	19 856,5	10 506,6
Variation de trésorerie de la période	3 250,1	1 251,3
Trésorerie à la clôture de la période	23 106,7	11 757,9
(1) cf vente des appartements 15 avenue Kléber réalisée au 30 juin 2021 et encaissée post clôture		
En milliers d'euros	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Emprunt auprès des établissements de crédit	21 301,5	21 853,1
Dettes financières diverses	0,0	0,0
Intérêts courus	51,0	52,7
Concours bancaires		
Total des dettes financières	21 352,6	21 905,8
Endettement Net - Situation de trésorerie positive	-1 754,1	10 147,9

L'endettement Net est le solde des dettes financières par rapport à la trésorerie disponible et aux placements financiers. Au 30 juin 2022, la position de la société est un excédent net ou situation de trésorerie positive.

IV. — Tableau des variations des capitaux propres

En euros	31/12/2021	+	Dividendes	-	30/06/2022
Capital	10 127 050				10 127 050
Primes, réserves	17 965 460	605 758			18 571 218
Report à nouveau	0				0
Résultat	605 758	1 435 464		-605 758	1 435 464
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
Autres	0				0
Total	28 698 268	2 041 222	0	-605 758	30 133 732

V. — Notes annexes aux comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce et du nouveau plan comptable général (règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours du semestre.

Changement de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours du semestre.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|---------------|
| - Constructions | : 30 à 50 ans |
| - Aménagement des constructions | : 10 à 30 ans |
| - Installations techniques, matériel et outillage | : 5 à 20 ans |
| - Installations générales, agenc. et aménag. divers | : 3 à 15 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | : 5 ans |
| - Mobilier | : 10 ans |

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels informatiques acquis séparément sont amortis sur 3 à 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. L'estimation de cette provision est réalisée au cas par cas.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions

Les actions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En fin d'exercice, leur coût d'acquisition est comparé au dernier cours connu, si ce dernier est inférieur, il est constitué une provision pour la différence.

Obligations

Les obligations sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture, celle-ci est comparée à la dernière valeur connue hors coupon couru. Si cette dernière est inférieure, il est constitué une provision pour la différence.

SICAV, FCP et assimilés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur de rachat, cette différence est constatée par la constitution d'une provision.

La société a vendu l'intégralité de son portefeuille au cours de l'année 2017.

Disponibilités - Comptes à terme

Au 30 juin 2022, les comptes à terme s'élèvent à 12,6 M€.

Le montant des intérêts courus non échus comptabilisés au 30 juin 2022 s'élève à 468 €.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Provision pour Litiges

La provision pour prud'hommes s'élève à 157 100 € au 30 juin 2022. Elle s'élevait à 158 100 € au 31 décembre 2021.

Une nouvelle provision a été constituée sur l'exercice 2022 pour 30 000 € concernant un nouveau dossier. Une reprise de provision de 31 000 € a été effectuée concernant deux affaires qui se sont terminées sur le 1^{er} semestre 2022.

La société provisionne ces litiges après avis pris auprès de ses avocats, certaines demandes étant infondées.

Provision pour Grosses Réparations : Ravalement

L'évaluation de la provision pour grosses réparations relative aux constructions a été effectuée sur la base d'estimations (devis) du coût de ravalement et prend en compte les caractéristiques et l'environnement immédiat de chacun des établissements. En application du règlement CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07, la société constitue une provision pour grosses réparations liée au ravalement des établissements sur la base du montant estimé des travaux.

La société a décidé lors de son conseil d'administration de septembre 2015 de reconstituer une provision pour ravalement pour l'hôtel Regina à compter du 1^{er} juillet 2015 afin de lui permettre de faire face à cette obligation - article L 132-1 du Code de la construction. La provision sera complètement dotée au 31 décembre 2035.

L'hôtel Raphael a effectué des travaux de ravalement d'octobre 2017 à mai 2018. Le Conseil d'administration du 6 septembre 2018 a décidé de reconstituer une provision comme suit :

- De doter une provision pour ravalement pour l'hôtel Raphaël à compter du 1^{er} juin 2018 afin de permettre à la société de faire face à son obligation, de calculer cette provision sur la base du coût du dernier ravalement qui vient de s'achever soit pour une somme globale de 600.000€
- De doter cette provision sur 20 ans, soit 30.000 euros par an, en respectant donc le délai qui s'est écoulé entre les deux ravalements de cet établissement,

Concernant l'hôtel Majestic-Spa, la provision pour ravalement est dotée intégralement depuis l'exercice clos le 31 décembre 2008.

A noter que suite au contrôle fiscal qui s'est terminé en juin 2022, les dotations aux provisions pour ravalement font et feront l'objet de réintégrations fiscales et lors des travaux de ravalement, la reprise de provision pourra être déduite du résultat fiscal.

Le total des provisions pour ravalement s'élève à 658 K€ au 30 juin 2022. Au 31 décembre 2021 il s'élevait à 627 K€. La dotation sur le semestre s'élève à 31 K€.

Autres litiges

La société a fait appel dans le litige qui l'oppose à un prestataire intervenant sur les travaux de rénovation de l'hôtel Regina, et pour lequel elle avait été condamnée au versement d'une provision de 220 000 € hors taxes par Ordonnance en référé du 13 janvier 2014.

La Cour d'appel dans son arrêt du 20 janvier 2015 confirmait la désignation d'un expert et la provision prononcée en référé. En revanche, elle faisait droit à la demande subsidiaire de notre société visant à ce que cette provision se voit ramenée à 191.436 € HT, soit une différence de 28.564 € HT avec la somme payée. Il convient de préciser que cette somme a été mise à la charge du Maître d'œuvre conformément à son contrat. Il en sera de même pour toute somme complémentaire que la société serait amenée à déboursier pour ce litige.

Le Maître d'œuvre avait intenté une action contre la société sur des sommes impayées. Au 31 décembre 2020 nous n'avions pas constitué de provision dans les comptes de la société, les demandes initiales pour un montant de 806 559 € étant infondées et l'expertise étant toujours en cours afin de déterminer les sommes dues.

Par un jugement en date 14 janvier 2022, le Tribunal Judiciaire de Paris a condamné la société à payer la somme de 71 669,47 euros TTC ainsi que les intérêts de retard sur ce montant.

Les éléments retenus par le Tribunal Judiciaire ont été comptabilisés dans les comptes de la société au 31 décembre 2021 pour :

- 59 724,56 € HT soit 71 669,47 € TTC en provision pour complément de travaux immobilisés,
- 52 916,00 € en provision pour intérêts de retard à payer en charges exceptionnelles.

Ces sommes ont été payées le 28 février 2022, de sorte que ce second litige est clos.

Contrôle Fiscal

L'Administration a initié fin octobre 2021 un examen de comptabilité portant sur les exercices 2018 à 2020 et jusqu'au 31 août 2021 au regard de la TVA.

La société a fait l'objet d'un redressement courant juin 2022.

Le redressement porte uniquement sur les provisions pour ravalements constituées depuis 2015 pour l'hôtel Regina et depuis 2018 pour l'hôtel Raphael. L'impôt correspondant de 20 532 euros a été provisionné dans les comptes au 30 juin 2022 ainsi que les 944 euros d'intérêt de retard.

Il a été décidé de ne pas contester ce redressement, les sommes provisionnées au titre des ravalements, réintégrées fiscalement, pourront être déduites lors des travaux de ravalement à la reprise des provisions.

EMPRUNTS

La synthèse des emprunts en cours peut être présentée comme suit :

Montants	Solde au 31/12/2021	Solde au 30/06/2022	Intérêts comptabilisés au 30/06/2022
REGINA SG 24/05/2017 - 24/05/2029			
11 306 550,57	8 273 085,74	7 721 546,68	86 358,81
REGINA PGE SG 28/04/2020 - 28/04/2026			
7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	40 915,47
RAPHAEL PGE SAISON 02/12/2020 - 02/12/2026			
3 780 000,00	3 780 000,00	3 780 000,00	28 602,00
REGINA BPI TOURISME 31/01/2021 - 31/01/2029			
2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	16 846,02
REGINA BPI RELANCE TOURISME COVID 31/01/2021 - 31/01/2029			
800 000,00	800 000,00	800 000,00	6 753,41
TOTAL	21 853 085,74	21 301 546,68	179 475,71

1 - L'emprunt de 11,3 M€, contracté le 24 mai 2017 par l'hôtel Regina et garanti par un nantissement sur le fonds de commerce de ce dernier, porte intérêt au taux fixe annuel de 2.00 % l'an. Il était remboursable par amortissement constant de 41 trimestres d'un montant de 275 769 euros sur 10 ans et 3 mois à partir de mai 2017, soit jusqu'au 24 août 2027.

Covid 19

La société a sollicité la suspension des remboursements pour 21 mois sur cet emprunt telle que permise par les ordonnances rendues pendant la pandémie.

Un nouvel échéancier de remboursement de l'emprunt a été émis le 3 mars 2021 de sorte que la fin des remboursements de cet emprunt est fixée au 24 mai 2029. Le taux d'intérêt au taux fixe annuel de 2% est inchangé.

2 - La société a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat de 7 M€ auprès de la SG (Société Générale). Ce prêt a été reçu le 5 mai 2020.

Covid 19

Les demandes de durées d'amortissements additionnelles ont été faites de sorte que cet emprunt est remboursable sur 4 ans à compter du 28 juillet 2022, jusqu'au 28 avril 2026. Il porte intérêt au taux de 0.3% l'an - taux d'intérêt applicable en cas d'amortissement additionnel correspondant au coût de financement de la banque – Société Générale - et de la Prime de la Garantie de l'état.

3 – La société a souscrit un PGE complémentaire appelé « Saison » auprès de la banque Neuflize OBC pour 3,78 M€.

Ce prêt a été reçu le 3 décembre 2020. Il fonctionne comme le PGE donc avec une option en fin d'année 2021 pour un remboursement possible sur 5 ans.

La première année l'intérêt est à 0% mais une commission de garantie de 0.25% de la BPI est applicable.

Covid 19

Par avenant au 21 septembre 2021, la société a demandé la durée d'étalement additionnelle de sorte que le PGE Saison est remboursable sur 4 ans à compter du 2 mars 2023, jusqu'au 2 décembre 2026. Il porte intérêt au taux de 0.52% ci-inclus la commission de garantie de la BPI.

Rappelons que la société est tenue au respect de conditions spécifiques et notamment à l'autorisation préalable des banques prêteuses avant de pouvoir verser des dividendes tant que le remboursement complet des deux prêts garantis par l'Etat n'est pas réalisé.

4- La société a également souscrit 2 emprunts BPI Tourisme et Relance Covid Tourisme qui ont été perçus par la société le 18 janvier 2021 pour 2,8 M€. Ils portent intérêt au taux de 1,70%.

Ils sont remboursables sur 8 ans avec deux ans de suspension de remboursement, soit jusqu'au 31 janvier 2029.

A noter que le prêt Tourisme de 2M€ entre dans le cadre des « aides de minimis ». Le prêt Relance Covid Tourisme entre dans le cadre des aides d'état du régime « sa.56985 » plafonnées à 1.8 M€.

Les prêts décrits aux points 2, 3 et 4 sont dépourvus de tout autre covenant (nantissement ou sureté).

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI

Au 31 décembre 2018, le montant du CICE constaté dans les comptes s'élevait à 431 628 €. Il avait été partiellement utilisé par imputation de l'imposition de l'année 2018 pour 282 571 €.

Le dernier CICE 2018 restant en compte au 31 décembre 2021 s'élevait ainsi à 149 057 €.

Il a fait l'objet d'un remboursement pour 149 057 € le 9 mai 2022. Il n'y a plus de CICE dans les comptes au 30 juin 2022.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES EN ACTIVITE

L'évaluation des engagements en matière de retraite et avantages assimilés n'a pas fait l'objet d'une mise à jour pour la présentation des comptes semestriels au 30 juin 2022.

Au 31 décembre 2021, elle se présentait comme suit :

Les engagements de l'entreprise sont évalués à la clôture de l'exercice, salarié par salarié. L'engagement de l'entreprise envers un salarié en activité représente une dette potentielle à long terme.

Cette dette est (d'après OEC, rec n°123 méthode de répartition des coûts au prorata de l'ancienneté) :

- actualisée en appliquant un taux d'intérêts composés compatible avec la nature de dette à long terme.
- pondérée par la probabilité pour que le salarié remplisse un jour les conditions requises (espérance mathématique de la dette actualisée répartie entre les exercices au prorata de l'ancienneté acquise).

Elle est calculée sur la totalité des salariés en contrat à durée indéterminée, avec un âge de départ volontaire des employés à la retraite à 65 ans.

$$D = I \times (1 + i)^{-n} \times Pp \times Ps \times na / nt$$

D = estimation actuelle de l'engagement

I = montant de l'indemnité prévue

na = nombre actuel d'années d'ancienneté

nt = nombre total d'années d'ancienneté le jour du départ en retraite

n = (nt-na)

Pp = probabilité de présence d'un salarié à l'âge de retraite.

Ps = probabilité de survie à l'âge de la retraite.

i = taux d'intérêt retenu pour l'actualisation.

Taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2021 (obligation à long terme) : 0.8 %

Au 31 décembre 2021, le montant des engagements de l'entreprise était évalué à :

Engagement Indemnités :	205 052 €
+ charges sociales (44%) :	<u>90 223 €</u>
	295 275 €

Cette évaluation fait application des nouvelles réglementations sur la prise en compte des démissions uniquement dans les motifs de départs, ce qui réduit le calcul du turnover pris en compte de façon significative.

Rappelons que ce montant ne fait pas l'objet d'une provision dans nos comptes.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Au 30 juin 2022, le montant des engagements de la société vis-à-vis des entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations s'élève à 264 K€. Les gros projets travaux sont terminés et la société n'a engagé aucun investissement d'ampleur depuis le 17 mars 2020 suite à la pandémie.

En contrepartie, les entreprises de travaux et autres fournisseurs d'immobilisations doivent fournir à notre société une prestation à hauteur des mêmes montants.

ENGAGEMENTS RECUS

Au 30 juin 2022, il n'y a plus de cautions reçues et non échues de la part des entreprises de travaux.

La société bénéficie au titre des PGE souscrits auprès des banques d'une garantie sous forme de caution de l'Etat pour 7 M€ à la SG et de 3,4 M€ à la banque Neufilze OBC.

ENGAGEMENTS DONNES

L'emprunt renégocié courant 2017 pour le financement des travaux réalisés à l'hôtel Regina jusqu'en 2015 et à réaliser à l'hôtel Raphael est garanti par un nantissement auprès de la banque sur le fonds de commerce sis 2 Place des Pyramides 75001 Paris.

Ce nantissement est évalué à 12.5 M€ représentant le capital emprunté initialement et les intérêts.

PARTIES LIEES

Absence de transaction significative avec les parties liées.

GESTION DES RISQUES

L'identification des principaux risques et leur gestion est présentée dans le rapport annuel 2021 et dans le rapport de gestion de ce semestre. Il n'y a pas eu d'évolution notable des risques indiqués sur ce rapport annuel au cours du semestre écoulé.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, grâce aux mesures de soutien de l'Etat telles que les prêts garantis par l'état obtenus en 2020 ou début 2021.

Au regard de la guerre en Ukraine, le risque de baisse de la fréquentation touristique est difficilement mesurable. Le chiffre d'affaires générés par la clientèle Russe et Ukrainienne en 2021 représentait 157 K€ soit environ 1,0 % du chiffre d'affaires du semestre écoulé.

A ce jour, les événements géopolitiques de l'Est de l'Europe n'affectent pas de manière significative la reprise d'activité après deux ans de pandémie. Nous restons cependant vigilants concernant l'impact sur les ressortissants des différents états qui composent notre clientèle, et qui les rendraient plus frileux à voyager.

Nous connaissons déjà des augmentations de coûts sur les matières premières nécessaires à notre activité qui nous ont amené à faire quelques ajustements tarifaires mais qui risquent néanmoins d'affecter nos ratios ou nos dépenses d'exploitation.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les évènements de l'Est de l'Europe n'affectent pas de manière significative la reprise d'activité après deux ans de pandémie. Nous restons cependant vigilants concernant l'impact sur les ressortissants des différents états qui composent notre clientèle, et qui les rendraient plus frileux à voyager.

Nous connaissons déjà des augmentations de coûts sur les matières premières nécessaires à notre activité qui nous ont amené à faire quelques ajustements tarifaires mais qui risquent néanmoins d'affecter nos ratios ou nos dépenses d'exploitation.

Comme l'ensemble des établissements de son secteur d'activité, Les Hôtels Baverez rencontrent des difficultés de recrutement. Cela complique l'activité et a un impact sur les coûts puisqu'il nous faut palier par de l'intérim et des extras.

Les trois établissements de la société ont procédé au renouvellement de leur classement en hôtels 5 étoiles avec succès sur ce début d'année 2022. L'obtention de ces classements 5 étoiles renouvelés démontre de nouveau la qualité des établissements et l'engagement de la direction pour un accueil et un service de luxe appréciés de la clientèle.

Covid 19

La crise de la Covid 19 a continué d'impacter l'activité touristique et des hôtels dans la capitale sur le premier trimestre 2022. Le passe vaccinal a été suspendu le 14 mars 2022 en France. Depuis le 12 juin 2022, il n'est plus demandé aux voyageurs de faire des tests Covid pour les retours vers les Etats-Unis. La clientèle étrangère et notamment américaine est de retour en grand nombre dans nos établissements et surtout sur le 2^e trimestre 2022.

La trésorerie de la société lui permettra de faire face à ses engagements pour l'année à venir.

Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal initié fin octobre 2021 portant sur les exercices 2018 à 2020 et jusqu'au 31 août 2021 au regard de la TVA s'est soldé courant juin 2022 par un redressement concernant les provisions pour ravalement constituées depuis 2015 par la société pour faire face à ces gros travaux d'entretien des immeubles.

Le montant de l'impôt correspondant s'élève à 20 532 euros qui ont été provisionnés dans les comptes au 30 juin 2022.

Assemblée Générale du 14 juin 2022

L'Assemblée générale du 14 juin 2022 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élevant à 606 K€ en Autres réserves ainsi que l'ensemble des autres résolutions.

Travaux

Des dépenses d'investissements et de travaux de réparation ou de mises aux normes, ont été réalisées pour la réouverture des hôtels Raphael et Regina en 2021 et début 2022 dans le cadre du maintien des équipements et des chambres en parfait état et pour le passage des différents audits de classification ou d'affiliation des hôtels. La société reprend ses programmes de travaux, stoppés pendant 2 ans suite à la pandémie de Covid 19.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DU 30 JUIN 2022

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis l'arrêt des comptes semestriels au 30 juin 2022.

Immobilisations :

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Diminutions par virement	Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche et développement : total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles : total II	1 381 098			7 218	1 373 880
Immobilisations corporelles :					
Terrains	263 582				263 582
Constructions sur sol propre	35 681 207	203 960		473 642	35 411 525
Constructions sur sol d'autrui	0				0
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 305 945	196 508		1 151 059	23 351 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 341 535	232 757		934 621	12 639 671
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 932 364	69 697		211 575	1 790 486
Matériel de transport	0				0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	765 449	36 712		117 928	684 233
Immobilisations corporelles en cours	228 391	241 095	224 119		245 367
Avances et acomptes	83 068	23 009	67 205		38 872
Total III	76 601 540	1 003 739	291 325	2 888 824	74 425 130
Immobilisations financières :					
Prêts et autres immobilisations financières	68 032				68 032
Total IV	68 032	0		0	68 032
Total général (I + II + III + IV)	78 050 670	1 003 739	291 325	2 896 042	75 867 042

Amortissements :

Situation et mouvements de l'exercice Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations Amortissables				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
recherche développement total				
I				
Autres immobilisations incorporelles total				
II	429 814	190 178	7 218	612 775
Immobilisations corporelles :				
Constructions sur sol propre	17 820 846	551 763	473 642	17 898 967
Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
Instal. Générales, agenc. et aménag.				
Constructions	14 488 395	488 103	1 151 059	13 825 439
Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	9 109 234	345 061	931 242	8 523 054
Installations générales, agencements et				
aménagement divers	1 215 728	56 398	211 510	1 060 616
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et informatique,				
mobilier	656 498	52 057	117 928	590 627
Total III	43 290 701	1 493 382	2 885 381	41 898 702
Total general (I + II + III)	43 720 515	1 683 560	2 892 599	42 511 477

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices :

Néant

Provisions inscrites au bilan :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	158 100	30 000	31 000	157 100
Provisions pour grosses réparations	627 209	30 750		657 959
Autres provisions pour risques et charges				
Total I	785 309	60 750	31 000	815 059
Provisions pour dépréciations :				
Sur stocks et en-cours	0			0
Sur comptes clients	26 131	20 189	26 131	20 189
Autres provisions pour dépréciations	0			0
Total II	26 131	20 189	26 131	20 188
Total général (I + II)	811 440	80 939	57 131	835 247
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		80 939	57 131	
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des créances et des dettes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	16 109		16 109
Autres immobilisations financières	51 923		51 923
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	13 213	13 213	
Autres créances clients	953 782	953 782	
Personnel et comptes rattachés	32	32	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	264 628	264 628	
Autres impôts et taxes		0	
Débiteurs divers	23 358	23 358	
Charges constatées d'avance	497 417	497 417	
Total	1 820 462	1 752 430	68 032

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :				
A un an maximum à l'origine	18 216	18 216		
A plus d'un an à l'origine (1)	21 352 581	3 376 612	14 719 812	3 256 156
Emprunts et dettes financières diverses				0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 545 395	1 545 395		
Personnel et comptes rattachés	1 322 835	1 322 835		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 129 996	1 129 996		
Impôt sur les bénéfices	54 544	54 544		
Taxe sur la valeur ajoutée	376 832	376 832		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	498 005	498 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	343 671	343 671		
Groupe et associés				
Autres dettes	38 442	38 442		
Produits constatés d'avance	2 500	2 500		
Total	26 683 017	8 707 048	14 719 812	3 256 156

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 0

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 551 539

L'échéancier des emprunts tient compte des avenants signés au cours de l'année 2021 avec la Société Générale et la banque OBC pour le report des remboursements des PGE.

Le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours » s'élève à 1 021 K€ au 30 juin 2022 et 637 K€ au 31 décembre 2021. Il enregistre les arrhes versées par les clients pour leur séjours futurs.

Produits à recevoir : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2022	30/06/2021
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Autres créances	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	468	293
Total	468	293

Charges à payer : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2022	30/06/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51 034	52 721
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 850	321 549
Dettes fiscales et sociales	2 377 613	1 184 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99 883	188 444
Autres dettes	0	0
Total	3 205 380	1 747 617

Produits et charges constatés d'avance : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits constatés d'avance	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation	2 500	24 244
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	2 500	24 244

Charges constatées d'avance	30/06/2022	30/06/2021
Charges d'exploitation	497 417	416 379
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	497 417	416 379

Composition du capital social : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12).

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exercice	En fin d'exercice
Actions de capital	Règle du pair comptable	2 372 468			2 372 468

Ventilation du chiffre d'affaires net : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21).

	France	Etranger	Total
Prestations de services	13 216 306		13 216 306
Ventes de marchandises	2 395 315		2 395 315
Produits des activités annexes	177 163		177 163
Total	15 788 784		15 788 784

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20).

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	1 493 666	33 068	1 460 598
+ Résultat exceptionnel	-4 602		-4 602
- Participations des salariés			
- IS Redressement		20 532	-20 532
Résultat comptable	1 489 064	53 600	1 435 464

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24).

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non deductibles l'année de leur comptabilisation :	
Participation des salariés	
Autres :	
C3S Contribution de solidarité	0
Provision pour ravalement	522 913
Total	522 913
Déficit reportable	10 232 936
Créance future (25%)	2 688 962

Transferts de charges : (Arrêté du 27-04-1982)

Transferts de charges	Montant
Divers refacturations et avantages en nature	472
Aide apprentissage et formation	17 553
Remboursement d'assurance	124 479
Total	142 505

LES HOTELS BAVEREZ S.A.

Responsables du rapport semestriel, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public

1^{er} Semestre 2022

Nom et fonction de la personne qui assume la responsabilité du rapport semestriel

Françoise BAVEREZ

Président du Conseil d'Administration

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 7 septembre 2022

Françoise BAVEREZ

Président du Conseil d'Administration

Responsable de l'information financière

Sylvie Ausseur

Directeur financier

LES HOTELS BAVEREZ S.A.

2, place des Pyramides

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 31 10

sylvie.ausseur@hotels-baverez.com